

TRANSCRIPTION

COMPRÉHENSION ORALE | Stade 2 | Niveau 7

Domaine	Monde du travail
Situation	Recherche d'emploi
Intention	S'informer sur les activités économiques dans les régions du Québec

SUPPORT	Vidéo : • <i>Le Grand Montréal de demain</i>
----------------	---

Adopté en 2011, le plan métropolitain d'aménagement et de développement du grand Montréal propose une vision concertée, planifiée sur un horizon de 20 ans, pour développer des municipalités attrayantes et dynamiques en s'inspirant des principes d'un développement durable. Ici, on pense aménagement, transport et environnement.

En 2031, le grand Montréal accueillera 4,3 millions d'habitants, soit 530 000 personnes de plus qu'aujourd'hui. 150 000 nouveaux emplois seront créés. Pour accueillir cette croissance, il faudra d'abord s'assurer que chaque ménage ait accès à un logement décent. Il faudra aussi développer dans toutes les municipalités des ensembles urbains, sécuritaires, densifiés et mieux desservis par des services de proximité. Redessiner la ville sur la ville. Créer des milieux de vie à dimension humaine où il fait bon vivre. Des quartiers conçus selon le modèle TOD, *Transit Oriented Development*, aménagés en lien avec le transport en commun.

Aujourd'hui 25 % des gens prennent le transport en commun. Dans 10 ans, ce sera 30. Et en 2031, 35% de la population voyagera chaque jour sur le réseau de transport en commun. Pour y arriver, nous développerons un réseau métropolitain de transport collectif, accessible, rapide et flexible, diminuant d'autant l'usage de l'automobile et les gaz à effet de serre. De plus, un réseau de pistes cyclables et pédestres sera déployé sur l'ensemble du territoire. Le territoire agricole du grand Montréal, protégé et mis en valeur, sera désormais reconnu et célébré comme une composante essentielle de l'écosystème métropolitain. Le potentiel agricole de la région sera pleinement exploité. Tandis que l'agriculture urbaine offrira des avantages indéniables.

Avec la mise en place de la trame verte et bleue, les espaces naturels dans les collines montréalaises auront été mis en valeur et préservés. Ainsi, nous aurons posé des gestes significatifs pour renaturaliser les berges, protéger les zones inondables et faire la mise en valeur de nos boisés. Nos espaces bleus permettront désormais la baignade. Le grand Montréal se distinguera par sa qualité de l'air et de l'eau.

En 2031, nous profiterons des fruits d'un développement planifié sur 20 ans. La région sera réputée pour offrir un cadre de vie exceptionnel. Un fort sentiment d'appartenance contribuera au dynamisme

du grand Montréal. Nous serons dans le peloton de tête des régions métropolitaines d'Amérique. Avec la réalisation du premier plan métropolitain d'aménagement et de développement, toute la communauté métropolitaine de Montréal aura bel et bien réussi son pari. De bâtir une région compétitive, attractive et durable.